

Code du département	Nom du Département	Statut du pigeon ramier	Observation sur l'arrêté	Arrêté préfectoral
2	Aisne	sur le département		voir l'arrêté
8	Ardennes	sur le département		voir l'arrêté
10	Aube	sur le département		voir l'arrêté
11	Aude	sur le département		voir l'arrêté
13	Bouches-du-Rhône	sur le département avec restriction	dans certaines communes	voir l'arrêté
14	Calvados	sur le département		voir l'arrêté
16	Charente	sur le département		voir l'arrêté
17	Charente maritime	sur le département		voir l'arrêté
18	Cher	sur le département		voir l'arrêté
22	Côtes-d'Armor	sur le département avec restriction	dans certaines communes	voir l'arrêté
23	Creuse	sur le département avec restriction	limitation aux communes où les cultures de colza ou de pois protéagineux ou de céréales d'hiver sont implantées	voir l'arrêté
26	Drôme	sur le département		voir l'arrêté
27	Eure	sur le département		voir l'arrêté
28	Eure-et-Loir	sur le département		voir l'arrêté
29	Finistère	sur le département		voir l'arrêté
30	Gard	sur le département		voir l'arrêté
31	Haute-Garonne	sur le département avec restriction	exclusion des cantons de Bagnères-de-Luchon et de Saint-Gaudens.	voir l'arrêté
34	Hérault	sur le département		voir l'arrêté
36	Indre	sur le département		voir l'arrêté
41	Loir-et-Cher	sur le département		voir l'arrêté
45	Loiret	sur le département		voir l'arrêté
46	Lot	sur le département avec restriction	dans certaines communes	voir l'arrêté
47	Lot-et-Garonne	sur le département		voir l'arrêté
49	Maine-et-Loire	sur le département		voir l'arrêté
50	Manche	sur le département avec restriction	dans les cultures de pois, de choux et de salades	voir l'arrêté
51	Marne	sur le département		voir l'arrêté
52	Haute-Marne	sur le département		voir l'arrêté
56	Morbihan	sur le département		voir l'arrêté
57	Moselle	sur le département		voir l'arrêté
58	Nièvre	sur le département avec restriction	parcelles ensemencées en céréales, oléagineux et protéagineux	voir l'arrêté
59	Nord	sur le département avec restriction	uniquement sur les cultures sensibles et aux stades de croissance définis dans l'arrêté	voir l'arrêté
60	Oise	sur le département		voir l'arrêté
61	Orne	sur le département avec restriction	uniquement sur les cantons de Céton et de Bretoncelles	voir l'arrêté
62	Pas-de-Calais	sur le département		voir l'arrêté
63	Puy-de-Dôme	sur le département avec restriction	dans certaines communes	voir l'arrêté
67	Bas-Rhin	sur le département		voir l'arrêté
71	Saône-et-Loire	sur le département		voir l'arrêté
72	Sarthe	sur le département		voir l'arrêté
75	Paris	sur le département		voir l'arrêté
76	Seine-Maritime	sur le département		voir l'arrêté
77	Seine et Marne	sur le département avec restriction	dans certaines communes	voir l'arrêté
78	Yvelines	sur le département avec restriction	sur les cultures à protéger	voir l'arrêté
80	Somme	sur le département		voir l'arrêté
82	Tarn-et-Garonne	sur le département		voir l'arrêté
89	Yonne	sur le département		voir l'arrêté
91	Essone	sur le département		voir l'arrêté
92	Hauts-de-Seine	sur le département		voir l'arrêté
93	Seine-Saint-Denis	sur le département		voir l'arrêté
94	Val-de-Marne	sur le département		voir l'arrêté
95	Val-d'Oise	sur le département		voir l'arrêté